

# SECURITE ET NIVEAUX D'ENCADREMENT

Mémoire d'Instructorat Régional

2009-2010

**Sandra FIGUET**

**MF2 1261**

## **Remerciement**

Je tiens avant tout à remercier Joël et Éric qui ont su, tout en me laissant la liberté d'aborder le sujet que je souhaitais, guider ma réflexion pour aboutir à ce mémoire.

Cela n'a pas été simple au vu de la distance géographique qui nous sépare.

Ensuite l'ensemble du collège des instructeurs du CIALPC, pour avoir accepté ma candidature à l'instructorat régional dans une région où je ne réside pas, mais où je me sens en accord avec une certaine vision de la plongée.

Et enfin à un ensemble de personnes en Bretagne qui ont compris et soutenu mon projet et en particulier Nathalie, Michaël, Laurent et Ronan qui ont toujours été présents et m'ont permis de garder un regard objectif tout au long de l'avancement de ce mémoire.

## Sommaire

<b>I) <u>Introduction</u></b> .....	<b>4</b>
<b>II) <u>Constats</u></b> .....	<b>6</b>
A) Situation fédérale actuelle.....	6
B) Niveau moyen de cadre.....	9
1) D'un point de vue technique.....	9
2) D'un point de vue pédagogique.....	10
3) D'un point de vue organisationnel.....	13
C) Evolution des cadres.....	17
1) Acquisition d'expérience.....	17
2) Modification des compétences initiales.....	17
<b>III) <u>Intérêt de la formation continue</u></b> .....	<b>22</b>
A) Perception et communication.....	22
B) Consolidation des compétences fondamentales.....	22
C) Informations sur les évolutions de la plongée.....	24
D) Echanges interclubs – Réseaux Moniteurs.....	26
E) Un enjeu dans la prévention des risques.....	27
<b>IV) <u>Etudes des systèmes existants dans d'autres activités et d'autres fédérations</u></b> .....	<b>28</b>
A) Autres Activités.....	28
B) Autres fédérations de plongée.....	29
C) Bilan.....	29
<b>V) <u>Formes possibles et propositions</u></b> .....	<b>30</b>
A) D'un point de vue organisationnel.....	31
B) Validation et Validité.....	31
C) Programme.....	32
<b>VI) <u>Conclusion</u></b> .....	<b>34</b>
<b>VII) <u>Tableaux et Illustrations</u></b> .....	<b>35</b>
<b>VIII) <u>Bibliographie</u></b> .....	<b>35</b>

## **I) Introduction**

Depuis les années 80, le développement de l'activité plongée en France a connu de multiples bouleversements dans des domaines variés (évolution des matériels utilisés, meilleures connaissances physiologiques des effets de la pression, mise en place de réglementations spécifiques améliorant la sécurité, diversification des publics...) pour aboutir aujourd'hui à un accès grand public dans une activité autrefois réservée à une élite.

Toutes ces modifications ont entraîné des réformes et l'avènement d'une méthode française d'apprentissage de la plongée. Cet apprentissage au sein de la FFESSM est apporté par un ensemble de cadres bénévoles qui ont dû et doivent s'adapter en permanence à tous ces changements qui apparaissent dans l'activité.

Pour les aider dans cette tâche, il semble opportun, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres activités, de mettre en place un système de formation continue.

La formation continue permet d'une manière générale de maintenir des compétences à jour dans un domaine donné. Elle peut se décliner sous forme de savoir ou de savoir-faire mais plus difficilement sous forme de savoir-être.

Le comportemental (ou savoir-être) est pourtant bien l'enjeu majeur de ces formations. On ne peut modifier les attitudes dans un contexte donné que s'il y a une prise de conscience individuelle et collective des limites de chacun.

Il n'est pas rare de voir des moniteurs enseigner et évaluer une assistance sans s'être assuré au préalable que le plongeur maîtrisait la remontée individuelle sous prétexte que c'est plus difficile et qu'il faut donc y passer plus de temps et ainsi on shunte une étape de la progression. Ou encore apprendre à des niveaux 1 à simuler le passage d'une réserve sur un bloc qui n'en possède pas, au lieu de considérer ce signe comme une panne d'air. Ce type d'enseignement peut aboutir à l'acquisition d'un réflexe inadapté du plongeur dans sa pratique de l'activité. Le cadre doit être capable de se remettre en question par rapport aux résultats qu'il obtient et de trouver les causes de ces dysfonctionnements en y réfléchissant seul ou à plusieurs.

Dans le domaine de la plongée, cette formation continue n'est pas réglementée comme c'est le cas dans d'autres activités. Le processus d'apprentissage engendre pourtant de la même manière des oublis, des doutes et des dérives qui peuvent être plus ou moins compensés par l'acquisition d'expérience. La consolidation de compétences fondamentales (sur des domaines théoriques, pédagogiques voir pratiques) peut permettre de limiter ces dérives, ces doutes et leurs impacts et par conséquent permettre de garantir une meilleure sécurisation de l'activité.

A partir de constat sur le fonctionnement actuel de l'activité, nous verrons quel peut être l'intérêt de mettre en place un système de consolidation et d'actualisation des compétences et de quelle manière cela peut se faire sans devenir une contrainte pour les cadres bénévoles.

## II) Constats

Afin de pouvoir mettre en place un système de consolidation de compétences efficace, il est nécessaire de commencer par faire un état des lieux. De plus, il faut repérer les différents acteurs et leur rôle respectif dans ce système.

Tout d'abord posons nous la question : À qui incombe le fait de rester à jour?

Au moniteur lui-même, d'une part, afin de pouvoir assurer un apprentissage adapté de l'activité pour chaque niveau de plongeur en lui garantissant d'être capable d'assurer la sécurité dans le cadre de ses prérogatives.

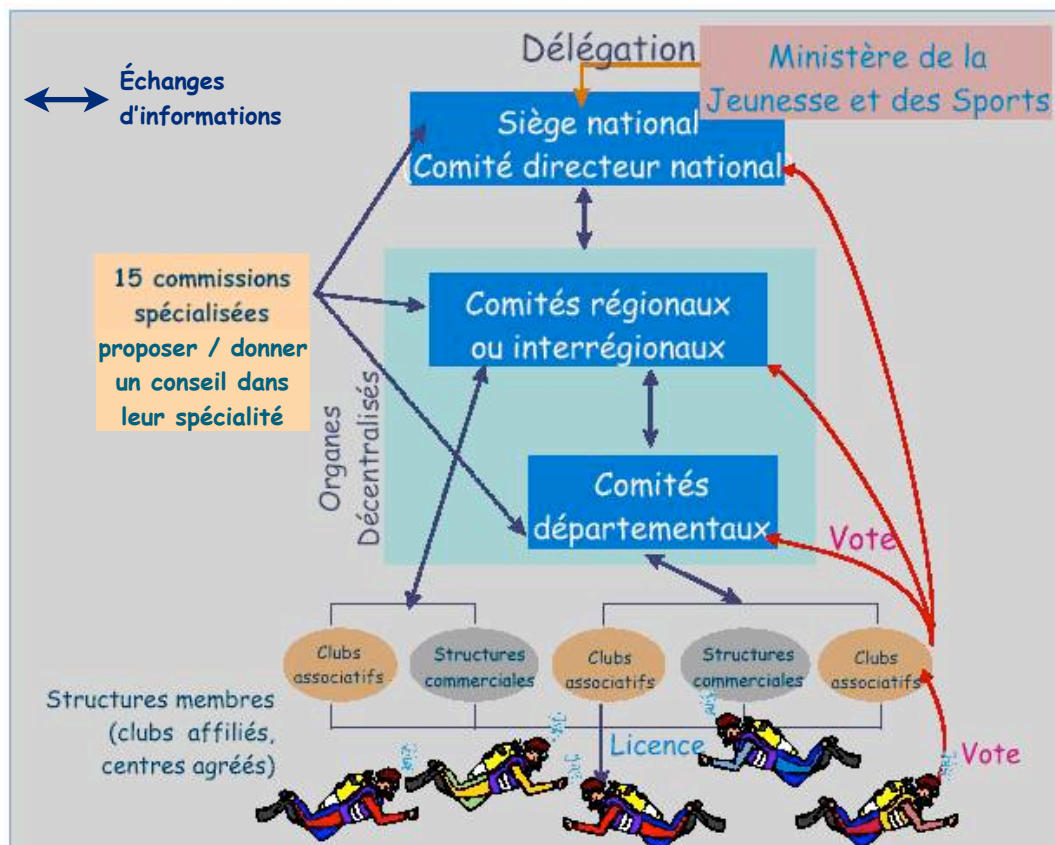
À la fédération d'autre part, car même si elle délègue l'apprentissage de la plongée à des cadres diplômés et compétents, elle n'a actuellement que peu ou pas de moyens de contrôler la pérennité des compétences du cadre qui conserve à vie les prérogatives que lui confère son diplôme.

### A) Situation fédérale actuelle

L'organisation et le fonctionnement de la FFESSM, avec d'un côté les systèmes décisionnels et de l'autre les éléments consultatifs, est une bonne structure pour mettre en place des formations continues ayant un intérêt réel dans la pratique et le développement de l'activité.

De plus, chacun de ces éléments ont des représentations décentralisées en régions et dans les départements. Cela donne à ce système une plus-value de proximité permettant à la fois de prendre conscience des réelles attentes des moniteurs et de trouver une réponse spécifique adaptée pouvant être variable d'une région à l'autre, entre deux départements, voir deux clubs.

Cette structure pyramidale (Fig. 1) possède des atouts multiples d'un point de vue enrichissement transversal (partage d'expérience, découverte de spécificités nouvelles...) ou circulation des informations (tant ascendantes que descendantes). Si un système de formation continue voyait le jour, cette structure fédérale pourrait permettre de définir des directives communes et/ou spécifiques, et, de veiller à leur application.



*Fig. 1: Décentralisation des organes fédéraux: Comités et Commissions*

Cependant bien que possédant de nombreux atouts structurels, la FFESSM a du mal à proposer à tous ses cadres une réelle formation continue. Combien de cadres n'ont jamais mis les pieds dans un colloque, et surtout pourquoi ?

Comment cette organisation fédérale peut-elle s'assurer que l'ensemble de ses cadres ait pris connaissance des dernières directives et évolutions de l'enseignement de l'activité sans avoir légiféré sur ce point (aucune obligation, aucun contrôle).

Actuellement, l'accès à l'information peut se faire par différents médias : les colloques tout d'abord, lieu permettant à la fois de suivre des conférences sur des thèmes liés à l'activité mais surtout d'échanger avec d'autres cadres sur de nouveaux sujets. Cependant, rien n'oblige actuellement un cadre à y assister. Les contraintes de coût, d'éloignement et de temps, sans compter l'intérêt porté au programme du colloque peuvent freiner de nombreux cadres à y participer.

Pour les directives nationales et réglementaires, Internet se développe avec l'apparition depuis quelques années de listes de diffusion spécifiques pour les cadres visant à les informer des dernières tendances nationales et évolutions réglementaires (lettres d'informations, PV CTN). Il y a toujours des informations sur ce thème par presse écrite via le CTN INFOS (décliné dans certaines régions sous

forme de CTR INFOS) ou d'autres articles de presse spécialisée (juridique, médicale technique, organisationnel (compétition, examen...)).

Ces moyens sont-ils suffisants ? Il appartient à tous de rester à jour de ses connaissances, cela peut paraître être du bon sens cependant combien de fois a-t-on entendu : « ça fonctionnait tout aussi bien avant, c'est trop contraignant ». Il n'y a pas de solution miracle et tout système a des points forts et des points faibles (Tab. 1). Le but final est de trouver les meilleurs moyens pour permettre aux cadres d'avoir des aides dans leur pratique de l'enseignement de la plongée en minimisant les aspects de contraintes pour que cela reste un loisir et qu'ils gardent l'envie de transmettre un message.

	<b>Le Colloque</b>	<b>Internet</b>	<b>La presse écrite</b>
<b>Points Forts</b>	<p>source d'informations sur des sujets en rapport avec l'activité ; lieu d'échange,</p> <p>centralisation d'un ensemble de personnes de profils variés: contact humain enrichissant.</p>	<p>source d'informations (forum, liste de diffusion, PV CTN) diffusion rapide,</p> <p>Mise à disposition de documents techniques et juridiques (manuel du moniteur, code du sport, réglementation spécifique, CTN INFOS...).</p>	<p>article thématique sur des sujets d'actualités : médicale, juridique, évolution matériels (comparatif), technique.</p>
<b>Points Faibles</b>	<p>Distance ; coût ; temps. se déroule à l'échelon régional en général.</p>	<p>impersonnel informations pas toujours fiables,</p> <p>difficile de trouver des réponses précises sur des points de détails,</p> <p>Mauvaise interprétation des informations possibles.</p>	<p>diffusion différée des informations,</p> <p>demande de trier les informations,</p> <p>peu d'articles intéressants dans une même revue.</p>
<b>Bilan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus un thème est intéressant, plus les personnes seront prêtes à se déplacer.</li> <li>- Peut permettre de tester du matériel récents.</li> </ul>	<p>Moyen de communication adapté pour de la recherche d'informations ; attention toutefois à vérifier la source de l'information</p>	<p>Permet tout comme internet d'approfondir certains sujets d'actualités</p>

*Tab. 1: Outils pour actualiser ses compétences aujourd'hui*



## B) Niveau moyen de cadre

Comme dans toute formation, «être cadre» signifie avoir répondu à un moment donné à des critères minimaux d'évaluation pour se voir attribuer certaines prérogatives.

On considère à la fin de la formation, finalisée par un examen, que les compétences acquises par cette personne sont suffisantes pour exercer différentes actions d'enseignement. Ce niveau moyen est évalué lors d'un examen sous différents points de vue (technique, pédagogique et organisationnel).

Comme tout enseignement cela s'appuie sur 3 pôles : les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. L'acquisition d'expérience peut permettre à un jeune cadre de continuer à évoluer dans un ou plusieurs de ces pôles. Cependant il est également possible comme dans tout processus d'apprentissage de se retrouver à oublier certaines choses générant des dérives comportementales de moins en moins minimales. Il paraît donc intéressant de valoriser la qualité de l'enseignement donné par les cadres en proposant une action complémentaire à la formation initiale. Cela aura pour effet un regain de confiance du cadre qui transparaîtra dans son enseignement générant ainsi une sérénité chez les personnes pratiquant l'activité et par conséquent une sécurisation supplémentaire de l'activité.

Nous allons tenter de mettre en lumière le niveau moyen d'un cadre en fin de formation de moniteur (d'un point de vue technique, pédagogique et organisationnel) qui lui permet de pouvoir assumer les prérogatives et les responsabilités que lui confère son diplôme.

### 1) D'un point de vue technique

Bien que le but d'une formation technique soit d'acquérir un niveau de plongeur procurant des prérogatives associées (réussite d'un examen), il est avant tout de permettre au plongeur d'acquérir un ensemble de compétences lui permettant d'adopter un comportement sécuritaire dans le cadre d'une plongée loisirs.

L'apprentissage technique de base permet de prendre conscience de ce que l'on est capable de faire (compétence technique : savoir-faire) et ainsi d'acquérir de la confiance en soi. Cela permet par la suite d'adopter une attitude posée pour mettre en confiance les autres et anticiper sur les situations qui pourraient dégénérer (savoir-être / acquisition d'expérience).

Si le cadre ne possède pas une meilleure maîtrise de l'exercice que celle qu'il cherche à enseigner, l'élève sera dans l'impossibilité d'atteindre le niveau visé. Son incapacité à réaliser une démonstration

complète de l'exercice si on le lui demande entraîne une perte de crédibilité de la justification de l'exercice dit « de sécurité ».

La technique que l'on utilise soi-même doit-elle être la seule que l'on enseigne ?

Evidemment non, c'est pourquoi une certaine expérience est nécessaire pour pouvoir enseigner l'ensemble des techniques d'un cursus de plongeur avec une explication des points clés en proposant des méthodes variées visant le même objectif. C'est pourquoi l'encadrant doit posséder une diversité pédagogique suffisante pour pouvoir s'adapter à ses élèves.

La capacité d'un cadre à décomposer une technique en gestes fondamentaux et à savoir justifier ces différents gestes et leurs conséquences permet à l'élève de mieux appréhender des techniques souvent perçues comme complexes. De plus, cela lui permettra de corriger et d'évaluer plus facilement les difficultés de son élève.

## 2) D'un point de vue pédagogique

### - Les qualités d'observation du cadre

Le cadre doit observer des critères (les plus objectifs possibles) pour faire un « bon » débriefing et établir un réel suivi de formation. Prenons un exemple, dans le cadre de l'apprentissage de la gestion de la stab, un cadre expose une technique qui associe le poumon ballast à la gestion du volume d'air de la stab en expliquant qu'il faut souffler puis si nécessaire purger (fonction de la vitesse de remontée). Quand on lui pose la question après la plongée, « l'élève souffle-t-il avant de purger ou après ? », il n'est pas capable de répondre, il dit qu'il n'y a pas fait attention (trop concentré sur la vitesse de remontée) et que c'est difficile à observer.

Cela va lui poser un problème pour le débriefing, il peut toujours interroger l'élève sur la méthode qu'il a utilisé mais rien ne prouve que ce qu'il pense avoir fait soit conforme à ce qu'il a réellement fait. Cela prouve seulement qu'il sait ce qu'il faut faire. On a donc perdu une partie de l'évaluation. Il est difficile dans ces conditions d'établir un suivi fiable du niveau de l'élève.

### - La prise en compte du niveau réel des stagiaires et la recherche d'informations

L'intérêt d'un «bon» briefing est souvent mal compris par les plongeurs. Ici, nous parlerons de cadre à partir du guide de palanquée car il prend en charge des plongeurs et un moniteur a des acquis en tant que niveau 4.

Chaque personne ayant un niveau réel propre et variable d'une plongée à l'autre, il faudra estimer le niveau des membres de la palanquée (par l'intermédiaire d'un briefing et auprès du directeur de plongée) et adapter par exemple les distances entre les différents membres de la palanquée (le plus faible étant au plus près du responsable). L'un des rôles fondamentaux de l'encadrant est celui de formateur. Bien que le directeur de plongée, responsable de l'organisation générale de la plongée, se charge du choix du site de plongée et de donner les explications générales utiles par rapport à celui-ci (courant, roche, profondeur, durée, règles de sécurité générales (parachute, procédure en cas de perte d'un plongeur...)), chaque responsable de palanquée doit également s'assurer de la préparation des membres de sa palanquée, de connaître leur état physique et psychologique (fatigue, problème d'oreilles, froid, stress, déroulement de la dernière plongée...), ainsi que son vécu de plongeur.

Un briefing est donc nécessaire afin d'obtenir ces informations et d'informer les plongeurs sur le déroulement de la plongée (profil, paramètres, binôme). En cela, le responsable de la palanquée a aussi un rôle de formateur, il doit corriger si besoin le comportement des jeunes plongeurs (montage matériel) et leur donner les conseils par rapport à l'embarcation utilisée, au site...

Après la plongée, le responsable de palanquée doit faire part aux plongeurs des difficultés qu'il a observées et leur donner des conseils pour leur permettre d'améliorer leur aisance, la gestion de leur matériel...

Le briefing et le débriefing sont souvent réduits ou absents, faute de temps ou de volonté. Ces explications d'avant et d'après plongée sont toutefois essentielles pour permettre au plongeur d'évoluer et de tirer tout le bénéfice technique possible de ses plongées.

Un encadrant doit savoir expliquer ce qu'il attend des plongeurs qui sont avec lui afin de pouvoir lui aussi profiter de sa plongée sans passer son temps à attendre le problème. Pour être un guide de palanquée, il faut donc savoir quoi dire et quoi demander dans un briefing sans que cela ne dure une heure. On ne demande pas de faire une biographie des membres de la palanquée, ni de leur cartographier le site de plongée. Lors des formations, on passe trop peu de temps à apprendre à faire un briefing et un débriefing efficace pour mieux prévenir les risques.

On entend souvent dire si tu passes le niveau 4, fini la plongée loisirs, tu ne plongeras plus pour toi mais pour les autres ? Ce n'est pas tout à fait vrai un niveau 4 doit être disponible pour les autres ce qui veut dire qu'il maîtrise parfaitement son matériel et qu'il a acquis un certain nombre d'automatismes.

Cependant, il plonge aussi pour son plaisir personnel, faire découvrir le milieu sous-marin à des débutants en mettant une étoile de mer sur une coquille ou en faisant s'agripper un oursin sur la main, voir la surprise et le plaisir chez des jeunes plongeurs, voir s'améliorer un plongeur parce que vous lui avez donné un conseil voilà des choses que seuls des cadres peuvent connaître et ça n'a rien d'une corvée si toutes les consignes ont été énoncées et suivies.

Expliquer comment va se passer la plongée n'enlève rien au côté loisirs au contraire cela garantit le bon déroulement de cette dernière.

**« Si on ne sait pas où l'on va on risque de se retrouver ailleurs » (MAGER)**

#### - La communication et l'évaluation

Le moniteur doit donc être capable de définir le message qu'il cherche à faire passer (son objectif) et être capable de le justifier par la pratique future du stagiaire. Lors des formations de cadre, cette notion, souvent mal comprise au début, prend tout son sens face à de vrais élèves. L'intérêt du cours est renforcé, un concept complexe bien illustré par un exemple pratique est mieux compris par les personnes moins à l'aise en théorie et cela rend le cours plus vivant, on retrouve le loisir «plongée» comme fil conducteur du cours.

Pour faire cela le cadre doit être capable de :

- Justifier des décisions prises par l'aspect réglementaire de l'activité.
- Connaître les compétences nécessaires à chaque niveau pour justifier un ajournement.
- Evaluer un stagiaire : Une des difficultés du cadre est de donner des critères objectifs permettant l'acquisition d'une compétence autre que de la réussite de l'exercice. (chronomètre, technique à utiliser). Il est indispensable de pouvoir dégager les points clés de la maîtrise d'une technique pour évaluer d'une manière objective le comportement d'un stagiaire. Un manquement à une consigne de sécurité entraîne l'ajournement sur une compétence. Cependant, les formations de plongeur en évaluation continue permettent de continuer à faire évoluer l'élève sur d'autres thématiques en lui laissant la possibilité de valider cette compétence par la suite.

### 3) D'un point de vue organisationnel

#### - Rôle de DP

Actuellement cette compétence ne constitue pas une aptitude préalable mais uniquement une thématique de l'UC5,

Pourtant présente dans la formation initiale de moniteur comme le montre l'UC5 du manuel de formation technique (Fig 2), la compétence organisationnelle passe généralement au second plan car elle n'est pas «actuellement» évaluée à l'examen final. De plus les 43 séances demandées pour valider l'UC5 sont à la fois courtes pour aborder toutes les difficultés pédagogiques directement liées aux progressions, aux limites de niveaux, à l'organisation d'une séance et d'une formation.

L'organisation globale de la plongée n'est pas simple quand on commence à faire la somme de toutes les tâches qui incombent au DP et cela nécessite un réel apprentissage, ou, à minima d'avoir eu une réflexion sur le sujet, pour faire des choix et les assumer.

<b>UC 5 - 43 séances</b> Pédagogie pratique avec scaphandre (N0 à N5) Plongée enfants (8-12 ans)	Organisation de l'activité,	Spécificité plongée : Procédure de largage et récupération des plongeurs. Choix des lieux de plongée - Surveillance de zone.
	Techniques individuelles (vers l'autonomie en équipe, orientation). Assistance et sauvetage. Gestion de la décompression (avec / sans paliers) Informations sur le milieu (faune, flore, marées, vents, courants. . .)	Savoir aller chercher les informations (zones interdites, épaves, danger météo). Mise en place de matériel spécifique à l'enseignement (noria, pendeur, balise etc). Référence aux contenus de formation.

*Fig. 2: UC5 de la Formation MF1 FFESSM (manuel de formation technique)*

A l'examen, l'épreuve correspondant à l'UC5 est la construction d'une séance sur un thème contenu dans l'un des niveaux de plongeurs en mettant en avant une démarche pédagogique (progression, éducatifs, correctifs, capacité d'adaptation, de communication et d'évaluation dans un cadre sécuritaire). La formation pédagogique de cette UC se limite souvent à faire des liens thématiques (pratique, théorie et inter-niveau) et peu de temps est consacré à l'apprentissage du rôle de DP.

- Responsable de la sécurité à bord et de l'alerte au secours

En tant que secouriste (RIFAP) le DP est responsable de la mise en place d'une procédure de secours. Cette procédure doit être adaptée au type de plongée, d'embarcation et aux personnes présentes sur le bateau (nombre et qualification). Il est impossible pour le DP de gérer seul l'ensemble des postes (premiers secours, récupération des plongeurs, alerte...etc.). Il doit s'organiser et déléguer en fonction des compétences des personnes à bord. Outre le RIFAP aucune formation complémentaire n'est proposée pour mettre à jour ses compétences. La fédération recommande aux cadres de rester à jour de leur compétences mais ne vérifie pas que c'est le cas. Elle laisse la liberté aux cadres qui choisissent d'assumer cette responsabilité même s'ils ne sont plus réellement compétents dans ce domaine (gestes de secourisme approximatifs ou inadaptés au bilan, bilan erroné, manque d'informations...). Seul l'entraînement et l'actualisation des compétences peuvent être garante de la sécurité d'une sortie.

En ce qui concerne l'alerte au secours :

Un bateau est généralement équipé d'une VHF cependant le CRR n'est pas obligatoire dans les cursus fédéraux, seule la compétence 7 du RIFAP enseigne le passage d'une alerte.

**Compétence 7 :**

*Thème : Appel aux secours. Passation des informations aux urgences et suivi*

*Commentaires et limites :*

*Adaptation des procédures d'appel aux conditions de pratique de l'activité*

*Connaissance des procédures d'appel par moyen maritime - VHF, VHF ASN - (spécifique aux activités organisées en mer)*

*Critères de réalisation*

*Transmission auprès des organismes de secours adaptés (en mer : CROSS) des éléments concernant la victime et la situation de l'accident.*

L'obligation réglementaire pour utiliser une VHF est de posséder le CRR, toutefois il est toléré qu'une personne sachant utiliser la radio l'utilise pour passer un message d'alerte dans la mesure où au moins une personne à bord est détentrice du CRR.

Comment peut-il être possible de transmettre un message correct par VHF dans une situation de stress sans omettre d'informations quand la personne n'en a jamais réalisé dans une situation normale (simulation d'accident, entraînement)?

Toutes les questions que l'on nous pose pendant la transmission du message, peut donner l'impression de perdre du temps, générant un stress croissant et une angoisse apparente pour les personnes à bord (facteur pouvant déclencher une situation de panique générale et une désorganisation). Il est cependant essentiel de répondre aux questions afin d'obtenir les moyens de secours adaptés au problème décrit et de garder son calme.

Qui appeler CROSS, Sémaphore ?

La déclaration d'une plongée se fait généralement auprès d'un sémaphore qui prend des informations d'ordre organisationnel (site, nombre de plongeurs, temps de la plongée prévu...). Lors d'un accident de plongée la mise en place de moyen de secours est coordonnée par le CROSS qui peut le cas échéant récupérer les informations dont dispose le sémaphore.

Quoi dire ?

Avant tout, présenter simplement les choses, faire des phrases courtes et répondre aux questions

Pour résumer, les responsabilités du moniteur dans le domaine organisationnel sont importantes, cependant, jusqu'à présent peu ou pas d'évaluation du vécu et de la capacité organisationnelle au niveau du MF1.

Les livrets pédagogiques que ce soit au niveau initiateur ou au MF1 ne permettent pas d'avoir une évaluation qualitative des actions menées par les stagiaires permettant de certifier de la capacité à prendre en charge l'activité. D'ailleurs de nombreux jeunes moniteurs estiment à posteriori ne pas avoir été suffisamment préparés par rapport aux responsabilités qu'ils doivent assumer.

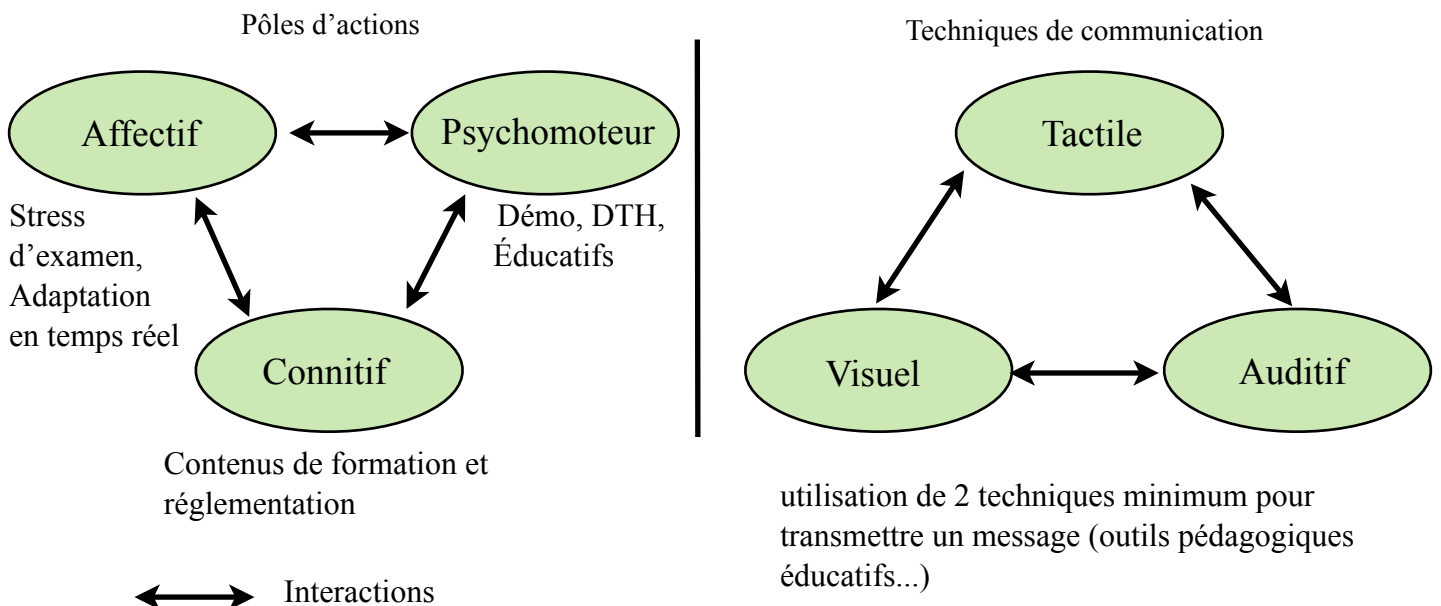
#### 4) Niveau moyen évalué à l'examen final

De nombreux stages pédagogiques se limitent donc à préparer un ensemble de sujets susceptibles de tomber à l'examen. On formate un cadre pour obtenir un examen (principe du bachotage).

La vérification d'acquis pédagogiques est sanctionnée par l'obtention ou non de l'examen.

Aucune obligation post-examen pour conserver l'ensemble des prérogatives du diplôme.

Les compétences réellement acquises et évaluées lors de l'examen s'appuient pourtant sur les 3 pôles d'apprentissage en utilisant différentes techniques de communication comme le montre le schéma suivant :



*Fig. 3: Pôles d'actions et techniques de communication*



## C) Evolution des cadres

### 1) Acquisition d'expérience

L'acquisition d'expérience peut soit permettre à une personne de s'améliorer, soit amplifier des attitudes à risques sans forcément en avoir conscience (Tab. 2). C'est dans ces évolutions qu'un système de consolidation et d'actualisation des compétences prend tout son sens afin d'éviter les dérives dangereuses.

Avantages	Inconvénients
<p>Prise de confiance</p> <p>↓</p> <p>Adaptation à des situations inconnues en se basant sur des schémas connus</p> <p>↓</p> <p>Réponse adaptée et mémorisée</p> <p>↓</p> <p>Donne confiance à un groupe</p> <p>↓</p> <p>PREVENTION/SECURISATION</p> <p>Joue sur plusieurs pôles : affectif, cognitif et technique</p> <p>↓</p> <p>Prise en compte du retour d'expérience</p>	<p>Prise de confiance</p> <p>↓</p> <p>Dérive comportementale</p> <p>↓</p> <p>Habitude d'erreurs minimales</p> <p>↓</p> <p>Accumulation de facteurs de risque</p> <p>↓</p> <p>accident</p>

*Tab. 2: Avantages et Inconvénients dus à l'expérience*

### 2) Modification des compétences initiales

Les niveaux de cadres partent du principe que l'apport majeur doit se faire en pédagogie en partant du postulat que la technique est maîtrisée (acquis N4 du futur moniteur) et cela relegue trop souvent l'aspect organisationnel au second plan (comme expliqué précédemment). Certaines modifications du cursus initial et de l'examen final pourrait certainement voir le jour dans les prochaines années, mais pour le moment nous baserons cette réflexion sur l'état des lieux actuel.

J'ai tenté de répertorier dans le tableau suivant un ensemble de compétences pédagogiques qui peuvent subir des dérives dans le temps dans le bon sens (acquis d'expérience) ou dans le mauvais (mauvaises habitudes).

Compétences Acquisées en initial	Modifications positives (Expérience)	Modifications Négatives (habitudes / Dérives)
<u>Mise à jour des connaissances:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles théories</li> <li>- Nouveaux matériels</li> <li>- Nouvelles pratiques (technique)</li> <li>- Nouvelles directives</li> <li>- Nouveaux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation de son vécu à l'évolution de l'activité</li> <li>- Tests de nouveaux matériels.</li> <li>- Recherche d'informations sur les évolutions actuelles de l'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rejet des avancées</li> <li>- sous-niveau ou sur niveau</li> <li>- N'apprend pas ou pas bien ce qu'il ne connaît pas</li> <li>- Absence de remise en cause de l'enseignant</li> </ul>
<u>apprendre à réaliser une progression:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en compte des paramètres (lieu/public/niveau)</li> <li>- Fixer des objectifs réalisables et adaptés au but recherché</li> <li>- Trier les apprentissages pour obtenir une chronologie adaptée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité pédagogique acquise avec l'expérience permettant de proposer des progressions adaptées à des groupes hétérogènes (un même thème : plusieurs objectifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le manuel de formation technique comme une fin en soi.</li> <li>- Valide une compétence par la simple présence d'un élève à une séance sur un thème donné</li> <li>- Vouloir tout apprendre dès le niveau 1 (qui peut le plus peut le moins)</li> </ul>
<u>apprendre à choisir et à trier des connaissances:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par thème</li> <li>- par niveau de formation</li> <li>- par niveau du public</li> <li>- par approche transversale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un cours avec les connaissances utiles dans chaque niveau pour permettre à un plongeur de comprendre ce qui se passe dans sa pratique de l'activité (rapport à ses prérogatives)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre toute la connaissance que l'on possède dans un cours N4 sans la lier à la pratique (théorie pour la théorie).</li> <li>- Faire du N4 au N2 : qui peut le plus peut le moins.</li> </ul>
<u>apprendre à réaliser des liaisons indispensables:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- théorie &lt;--&gt; théorie</li> <li>- théorie &lt;--&gt; pratique</li> <li>- pratique formation &lt;--&gt; pratique du plongeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arriver à mettre en avant l'utilité de la formation théorique et pratique dans l'application loisirs / sécuritaire de l'activité (rôle et comportement de chacun)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de liaisons</li> <li>- Mettre en avant un cours comme une contrainte; c'est un passage oblige pour obtenir le diplôme</li> <li>- théorie pour la théorie</li> </ul>

Compétences Acquisées en initial	Modifications positives (Expérience)	Modifications Négatives (habitudes / Dérives)
<u>apprendre à construire une séance:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respect du temps</li> <li>- respect des objectifs</li> <li>- intérêt de la séance pour faire progresser l'élève</li> </ul>	Le plan de la séance: <ul style="list-style-type: none"> <li>- prend compte des difficultés réelles de l'élève</li> <li>- permet à l'élève de progresser à son rythme sans pour autant remettre en cause la durée de la formation (plusieurs points d'évaluation en parallèle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- occupe les créneaux horaires en proposant une répétition d'un même exercice (ex : accumulation de longueurs)</li> <li>- absence de correctifs</li> <li>- pas d'adaptation seul le nombre de séances compte.</li> </ul>
<u>utilisation d'outils pédagogiques adaptés:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- met en place des éducatifs</li> <li>- connaissance et maîtrise de divers outils pédagogiques</li> <li>- choix d'outils adaptés à l'objectif visé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de multiples outils pédagogiques pour faire passer le message</li> <li>- cours vivant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'outils</li> <li>- cours magistral inchangé depuis de nombreuses années</li> <li>- cours d'un autre récupéré sur internet</li> <li>- observe de difficultés sans proposer de solutions (peu de diversité pédagogique)</li> </ul>
<u>Apprendre à adapter un cours:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vulgariser le discours</li> <li>- illustrer son propos</li> <li>- faire des liens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adapter en terme de connaissances à l'objectif visé</li> <li>- Participatif, suscite l'intérêt des stagiaires en faisant passer le message</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir un discours inaccessible pour présenter une notion</li> <li>- cours magistral inchangé depuis de nombreuses années</li> </ul>
<u>Apprendre à évaluer:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réussite</li> <li>- l'échec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaît la différence entre les critères pour l'élève et ceux pour le moniteur</li> <li>- fait un débriefing permettant à l'élève de mieux comprendre ses points forts et ses points faibles en lui donnant des moyens pour progresser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- seul le nombre de séances compte</li> <li>- pas de critère d'auto-évaluation</li> <li>- une seule technique présentée</li> <li>- peu ou pas de participation aux jurys</li> <li>- débriefing vide</li> </ul>

*Tab. 3: Exemples de modifications de compétences*

Ces modifications de compétences peuvent avoir différentes origines et entraîner des comportements influençant la qualité des formations dispensées par le cadre (Tab. 4)

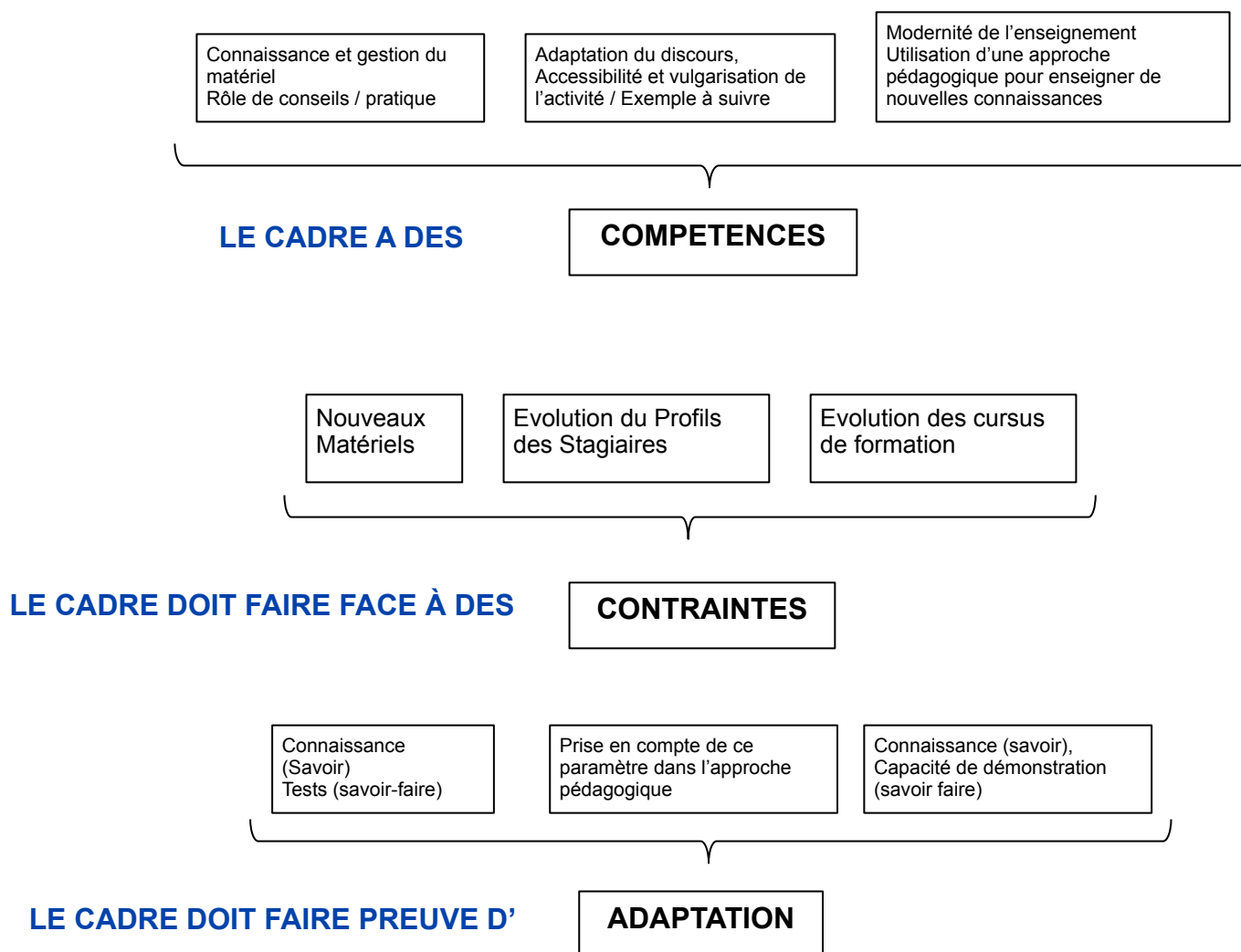
<b>Isolement dans les clubs</b>	
Problème	Conséquence dans la formation
Seul cadre (responsable de la quasi totalité de l'activité club)	- Usure rapide de la motivation - Dérive / Coursus / Culture du club => Formation spécifique au club
<b>Déconnexion de la vie fédérale</b>	
Problème	Conséquence dans la formation
- Cohabitation de génération de cadres. - Difficile de faire adhérer d'anciens moniteurs aux cursus fédéraux actuels quand ils n'ont fait que de l'activité club depuis 10 ans et toujours en suivant les mêmes schémas («ça fait 10 ans que je fais comme ça : on ne fait pas des niveaux light»)	- <u>Sur-niveau</u> qui peut le plus peut le moins. Apprentissage d'exercice d'un ancien cursus (décapelage fond...) - <u>Sous-niveau</u> Non apprentissage d'exercice du programme : gestion de la stab au niveau 1 => le niveau 1 apprend donc à purger sa stab intégralement à 20m, généralement surlesté cela amplifie le risque d'essoufflement
<b>Méconnaissance des évolutions du matériel sur le marché</b>	
Problème	Conséquence dans la formation
Manque de curiosité / d'intérêt Réfraction au progrès	Difficultés d'adaptation face à un nouveau matériel (Explication fonctionnelle, Démonstration, Conseil d'achat)
<b>Inadaptation à la pratique actuelle de l'activité</b>	
Problème	Conséquence dans la formation
Arrêt prolongé de l'encadrement	Méconnaissance des matériels Méconnaissance des cursus Difficultés à présenter des techniques et à proposer des solutions pour faire progresser l'élève. Débriefing basé sur le résultat (trop rapide, trop lent)

*Tab. 4: Causes des dérives et conséquences sur une formation.*

A partir de ses compétence acquises, le cadre va devoir faire face à des contraintes et y répondre en s’adaptant au mieux à celles-ci (Fig. 4). Dans ce contexte changeant, il paraît aberrant de penser qu’une personne reste compétente à vie. Les prérogatives inérantes à un diplôme suppose que son détenteur soit ou ait été compétent. Cependant, comme le précise A.Dumas dans son article, le plongeur n’est que très rarement confronté à des situations d’urgences. (fort heureusement), cela dit, il doit rester opérationnel si le besoin de réaliser une assistance se présente.

Le principe de «visualisation mentale» peut permettre de rester compétent un peu plus longtemps après l’obtention d’un diplôme.

La pratique d’un cadre actif peut également lui permettre de requalifier une partie de ses compétences mais cela ne remplacera jamais l’entraînement spécifique et l’acualisation des compétence par rapport aux évolution de l’activité.



*Fig. 4: Synthèse du rôle d'un encadrant*

### **III) Intérêt de la formation continue**

#### A) Perception et communication

La mise en place d'un recyclage peut être perçue comme une remise en cause de qualifications acquises alors que tout fonctionne bien depuis de nombreuses années.

Le fait de mettre en place une obligation provoque de manière réflexe une idée de contraintes dans l'inconscient collectif, il n'en est pas autrement dans le domaine de la plongée.

Il est donc important de communiquer sur l'utilité de ce recyclage qui n'est souvent pas ressentie par les cadres (actifs et inactifs au sein des clubs) ; Pourquoi changer, puisque cela fonctionne comme ça depuis longtemps et que ça marche?

La mise en place d'un recyclage oblige le cadre à se remettre en question sur ses compétences et à se rendre compte qu'il n'est pas aussi performant qu'il ne le pensait. Cette sensation de difficultés est déstabilisante et n'est pas forcément agréable cependant elle est nécessaire pour garder des compétences à jour.

Certains préféreront toujours prétendre qu'ils n'en ont pas besoin et que ça ne sert à rien.

Au vu du type de risques et des évolutions de notre activité, il est nécessaire de se donner les moyens de garantir une qualité formative sécuritaire quelque-soit la structure ou le cadre responsable de la formation.

#### B) Consolidation des compétences fondamentales

En partant des compétences initiales acquises, il est nécessaire de cibler les besoins de consolider ou d'actualiser ces compétences et de réfléchir aux actions qui pourraient être menées pour y parvenir.

Le Tableau suivant (Tab. 5) contient une colonne proposant une durée de validité de l'action à titre indicatif.

<b>Compétences</b>	<b>Besoin de consolidation</b>	<b>Action</b>	<b>Validité</b>
Mise en place de critères d'évaluation	savoir quoi observer pour établir un réel suivi	différences de critères et d'objectifs entre le moniteur et l'élève	2 ans
Vérification de Pré-requis	Adaptation aux nouveaux matériels et aux nouveaux cursus	Présentation des nouveautés Justification des reforme de cursus	2 ans
Connaissance des limites de niveaux	Acquisition par l'expérience et niveau pratique minimale	Limite de cursus justifiée et explication des changements (TC)	2 ans
Repérer une difficulté et proposer différentes solutions	diversité pédagogique	Présentation de solution répondant à une difficulté (retour d'expérience)	2 ans
Adaptation au niveau de l'élève	faire passer un message	facteur humain, bilan de compétence	2 ans
Capable de réaliser des démonstrations	évolution des matériels diversité des techniques évolution des cursus	présentation et test de matériel Justification des nouvelles directives dans la pratique de l'activité	2 ans
Faire un cours, organiser une formation	Adaptation à un nouveau public Gestion des paramètres temps et coût Obligation de moyen	diversité pédagogique prise en compte des facteurs humains	2 ans
Directeur de Plongée	Responsabilité et Jurisprudence	Retour d'expérience Evolution juridique du monde associatif	2 ans

*Tab. 5: Consolidation et Actualisation des compétences initiales*

## C) Informations sur les évolutions de la plongée

Nous pouvons classer les évolutions en trois catégories :

- Les évolutions «matériels» (avancées technologiques, ingénierie des systèmes...),
- Les évolutions de publics (âge, féminisation, catégories socio-professionnelles...),
- Les évolutions des cursus de formations (liés aux nouveaux matériels, à la diversité du public...).

### 1) Les évolutions matériels

Du matériel de base jusqu'au matériel le plus élaboré, il est impossible aujourd'hui pour un cadre de connaître et d'avoir testé l'ensemble du matériel proposé sur le marché dans le domaine de la plongée sous-marine.

La généralisation de présentation de nouveautés et de grands principes matériels peut se faire, et se fait déjà de temps en temps, dans les colloques (test de recycleur (Poitiers 2002) et exposé sur le Galiléo (Dax 2008)). Cependant, il n'est pas certain qu'un cadre soit capable pour autant d'effectuer une assistance avec un plongeur équipé d'un recycleur (comme le met en évidence A.Dumas dans son article (*Plongée Mag N°27*)).

Ce qu'il faut savoir sur les matériels qui sortent, c'est ce qu'il ne faut pas faire avec, sous peine d'engager la sécurité du plongeur, autrement dit en connaître les limites.

### 2) Les évolutions de publics

Plusieurs critères montrent que la plongée est aujourd'hui un sport accessible à tous ou presque.

L'âge tout d'abord : L'accès à la plongée est possible à partir de huit ans et peut se poursuivre sans limite d'âge (tant que l'on répond aux aptitudes médicales). Cela a généré pour le cadre une grande diversité de public. Il se voit aujourd'hui obligé d'adapter son discours qui ne peut plus être unique pour que son message passe auprès de l'ensemble de ses élèves.

La féminisation, ensuite : On observe, ces dernières années, que la pratique de la plongée n'est plus réservée aux hommes, et que les femmes accèdent à des niveaux de formateurs et réussissent très bien. Certains barèmes spécifiques ont vu le jour, de même que certaines contraintes logistiques (vestiaires,



douches...), on peut également observer des différences de discours dans les niveaux de formateurs qui accentueront plus sur de la maîtrise technique que sur de la performance physique.

Le milieu socio-professionnel, enfin : Là aussi, on observe un élargissement du spectre des plongeurs car outre le coût d'investissement matériel nécessaire, la plongée est plus qu'un loisir une passion pour un grand nombre.

Le cadre doit faire face aujourd'hui à des personnes de tous horizons, et, lors d'une formation théorique en particulier, certaines hétérogénéités sont parfois difficiles à gérer. Le cadre doit arriver à faire participer tout le monde ce qui n'est pas toujours simple.

### 3) Les évolutions des cursus de formation

Avant d'être cadre, un moniteur est avant tout un plongeur. Il a suivi comme tout plongeur une formation à un moment donné ; formation sur laquelle il a dû prendre du recul pour être capable de l'analyser, et, de l'enseigner.

Les évolutions des techniques sont indissociables des évolutions de matériels et de publics vu précédemment. Le fait d'appuyer sur le torse d'une personne avec les avant-bras pour la forcer à souffler en cas d'essoufflement en plus d'être inefficace peut de surcroît être particulièrement douloureux si vous êtes une femme. Cette technique «ancienne» est pourtant toujours enseignée par certains cadres aujourd'hui comme ce qu'il FAUT faire en cas d'essoufflement

La meilleure compréhension des phénomènes physiques et physiologiques a également permis de faire évoluer les procédures d'assistance et de secours (ralentissement des vitesses de remontées...).

Certaines épreuves ont été supprimées ou modifiées (ex: la RSE se termine aujourd'hui à 3m alors qu'il y a 10 ans elle allait jusqu'en surface)

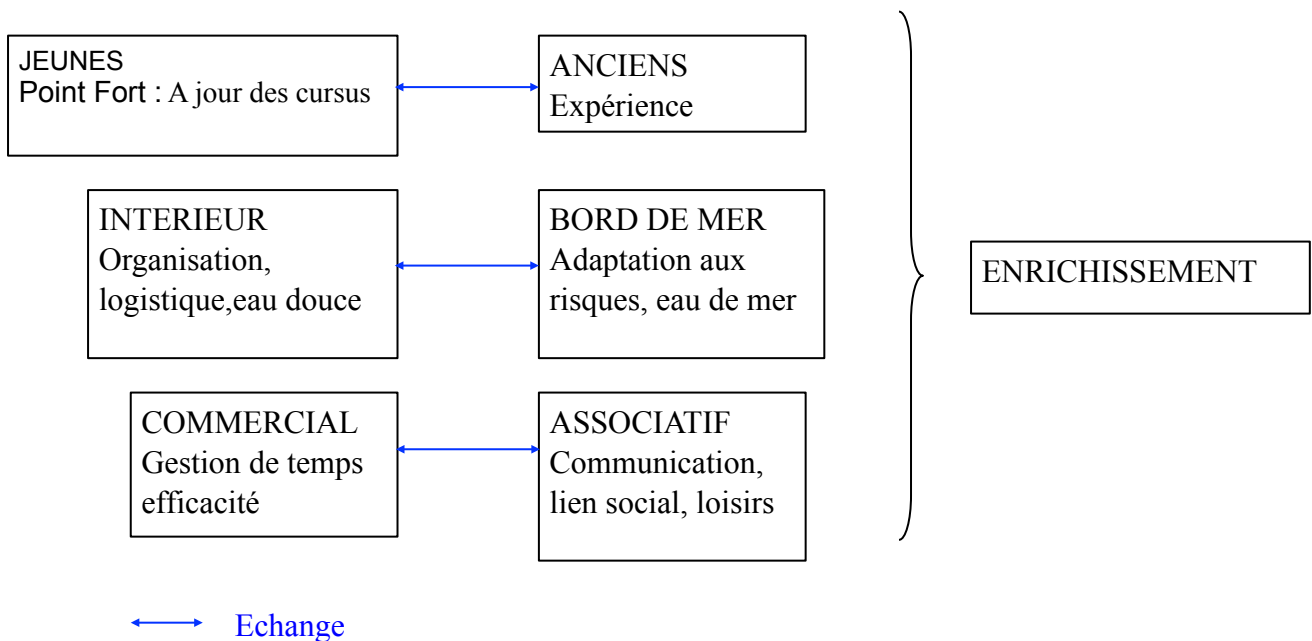
Ces réflexions sur les cursus provoquent une obligation d'adaptation des cadres à l'enseignement actuel. Certains se sentant déconnectés de ces nouvelles techniques, qu'ils ne maîtrisent pas et dont ils ne comprennent pas l'intérêt, préfèrent arrêter l'enseignement.

Ces nouvelles contraintes demandent à un cadre de savoir s'adapter et par ce fait d'acquérir de nouvelles compétences. Cependant, un système de formation continue lui permettrait de ne pas pratiquer la pédagogie de la découverte quand une nouvelle évolution voit le jour et d'être accompagné dans sa démarche d'actualisation de ses compétences par des professionnels du domaine ou des personnes compétentes dans ces nouvelles évolutions. Cela aurait pour effet d'augmenter la qualité de la formation et par conséquent d'améliorer le niveau global des élèves en sortie de formation.

#### D) Echanges interclubs – Réseaux Moniteurs

La FFESSM a choisit pour ses cadres de mettre en place une formation pédagogique initiale laissant un degré de liberté à chaque cadre. Cela a pour effet de générer une diversité dans l'enseignement, en fonction de la pratique que l'on a de l'activité (variations de lieux, de vécus, de types d'activités (associatives ou commerciales)), tout en conservant un socle commun basé sur la sécurité et les compétences à acquérir par niveau (contenues dans le manuel de formation technique).

Comme le montre la figure 5 et comme le prouve régulièrement les colloques des cadres c'est dans l'échange que l'on s'enrichit.



*Fig. 5: Utilisation des points forts des différents profils de cadres*

Quand des personnes viennent dans un colloque pour discuter de leurs expériences autour d'un thème elles trouvent souvent des solutions à leurs problèmes ou repartent avec de nouvelles idées auxquelles elles n'auraient peut-être pas pensé seules. Utiliser les points forts de chacun pour résoudre des difficultés est un des enjeux de la mise en place d'une formation continue basée sur le retour d'expérience.

## E) Prévention

Mettre en place de réelles mesures de prévention au sein d'une activité nécessite de parfaitement cibler les risques et leurs conséquences associées.

En effet même si personne ne peut prétendre avoir un comportement parfait vis-à-vis de la sécurité, il devrait être conscient des risques qu'il prend et qu'il accepte dans un contexte donné.

L'accumulation de plusieurs facteurs de risques peut conduire à l'accident ; la limitation de ces facteurs permet de diminuer la probabilité de survenance de cet accident.

Cette limitation passe tout d'abord par une meilleure connaissance de ces facteurs (échange et communication) et ensuite par la mise en place de procédure efficace et adaptées à une structure en s'aidant du retour d'expérience en accidentologie.

Ces procédures théoriques de sécurité devront donc être suffisamment générales pour pouvoir être adaptée au cours d'entraînement.

Ces entraînements permettront de cibler les difficultés rencontrées tant d'un point de vue technique que dans la prise de décision de déclencher ou non une procédure de secours dans un contexte donné (généralement retard dans le déclenchement)

Il est vrai que si on se base sur les statistiques le nombre d'accidents est très faible au regard du nombre de sorties effectuées. On pourrait se poser à juste titre la question de l'utilité de la formation continue. Elle n'est certes pas la solution à tous les problèmes mais si la mise en place d'un tel système permet d'éviter un accident cela vaut la peine d'y réfléchir.

Les cadres garderaient leurs diplômes à vie, cependant la mise en place du recyclage permettrait de conserver ou pas ses prérogatives de cadres actives. Seules les personnes ayant effectuées ce recyclage pourront avoir la responsabilité de plongées et de palanquées. Cela permettra également de résoudre les problèmes liés aux plongeurs ne souhaitant plus avoir de responsabilités d'encadrement après un certain nombre d'années.

#### **IV) Etudes des systèmes existants dans d'autres activités et d'autres fédérations**

##### A) Autres activités

###### Secourisme :

Un moniteur doit pour garder le droit de prendre en charge des formations être à jour de formation continue annuelle.

Cette formation consiste à revoir l'intégralité des modules pédagogiques sur une durée de 5 ans. Chaque année, le formateur doit avoir encadré une formation de secourisme (durée: 12h) et avoir participé à une journée d'actualisation des connaissances (réforme réglementaire, retour d'expérience, nouvelles techniques...) (durée : 6h).

L'organisme dont dépend le moniteur fait ensuite une déclaration en préfecture en listant l'ensemble des cadres opérationnels de sa structure pour l'année suivante.

Ce système a deux atouts, tout d'abord il sécurise les formateurs dans leur enseignement (forme et contenu) et il garantit à un stagiaire la qualité de la formation dispensée. Cependant, il est évident que cela demande au cadre de donner une journée de son temps dans l'année en plus de son activité de formateur.

###### Ski :

Là encore la formation continue est obligatoire pour les cadres fédéraux.

Le but est double : D'une part, elle permet la réactualisation des connaissances et d'autre part elle est une source d'acquisition de nouvelles compétences.

Pour conserver la validité de ses prérogatives d'encadrement, un cadre doit réaliser une action suivante dans un délai de 3ans :

- Une action de formation d'une journée minimum pratique ou théorique, technique ou pédagogique dans tous les domaines ou disciplines sportifs nécessaires au développement et à la vie des clubs ou de la fédération,
- Un stage à thème organisé à l'échelon national,
- Toute initiative de comité départemental ou de clubs agréés par la commission régionale formation des cadres (avec accord du président de cette formation).

### Aviation :

Un instructeur a également une obligation de formation pour conserver sa qualification active.

La qualification est valable 3 ans. Pour maintenir cette validité l'instructeur doit remplir deux des trois conditions suivantes :

- 100h d'instruction dans les 3 ans dont 30h minimum la dernière année.
- Un stage de recyclage théorique (réglementation, retour d'expérience...)
- Un test en vol de avec un examinateur d'instructeur

Sur une période de 6 ans, il devra avoir fait au moins une fois le stage théorique et le test en vol.

En cas de renouvellement de qualification (arrêt de plus de 3 ans) un test en vol plus poussé avec un examinateur d'instructeur devra être réalisé.

### B) Autres Fédérations de plongée

PADI : Pas de recyclage particulier, pour garder ses compétences de cadres valident, il faut

- Être à jour de cotisation par ce fait on reçoit l'Undersea Journal Trimestriel (revue de plongée) et le Bulletin training (information sur les changements de standards et les mises à jour)

Si on n'est pas à jour du paiement de la cotisation on perd le statut d'enseignant.

NAUI et SSI ont des procédés similaires.

FSGT : Pas de recyclage particulier rejoint sur ce point la FFESSM. Il existe cependant une recommandation très forte, soulignée dans les livrets de formation, de maintien de compétences, en particulier au niveau du secourisme de terrain.

### C) Bilan

La plongée est une activité qui se déroule dans un environnement spécifique et qui comporte des risques.

Il est de la responsabilité du moniteur de permettre aux personnes dont il a la charge (formative ou loisir) de leur donner les moyens d'évoluer en sécurité.

C'est cet aspect sécuritaire qui permet dans d'autres activités de justifier l'utilité de l'actualisation des compétences. En effet, si une personne est «incompétente» pour faire de la formation et qu'elle exerce cette activité, elle formera et validera des personnes qui n'auront pas le niveau visé. Par ce fait, elle peut les mettre en danger.

Les systèmes de «formation continue» sont des moyens de pallier à ces dérives qui ont fait leurs preuves. Si les personnes qui y participent en comprennent l'intérêt pour elles-mêmes, elles en accepteront facilement les contraintes. Tout est une histoire de communication.

Les structures qui mettent en place ce genre de formations (souvent appelées «recyclages») sont conscientes de ces contraintes. C'est pourquoi, elles essaient de proposer des formations ayant un intérêt réel dans la pratique de l'activité et répondant à l'attentes des cadres.

## V) **Formes possibles et propositions**

La mise en place d'un processus de formation continue dans notre activité d'enseignement de la plongée peut être freinée par une impression de contraintes et d'obligations chez les cadres. Communiquer sur l'intérêt est donc indispensable pour faire passer le message de la nécessité d'un tel procédé. Ainsi nous pourrions montrer que ces dites «contraintes» sont souvent un a priori négatif qui ne se justifie pas réellement.

Cela implique de démontrer au plan organisationnel que la mise en place de la formation continue ne génère pas de réelles contraintes pour les cadres ; au contraire, elle peut être pour eux un atout majeur dans la gestion de leur formation club.

La première idée à combattre est celle du coût en terme de temps et d'argent. Le temps à passer en formation continue est à considérer comme un investissement sur l'avenir ; En effet il permet en bloquant une disponibilité, d'être à jour des dernières modifications réglementaires, de trouver des solutions à des problèmes spécifiques ou d'approfondir des connaissances dans des domaines en lien avec la plongée. Ce temps « perdu » sera donc regagné plusieurs fois dans le courant de la saison.

Le coût financier reste également un des obstacles majeurs, il est vrai que la plongée est un sport onéreux, ajouter des frais supplémentaire pour exercer une activité bénévole peut être une source de refus. Il n'est pas pour autant obligatoire que les formations continues prennent des allures de « grandes messes » délocalisées dans des lieux éloignés au fin fond d'une région. Cela peut tout aussi bien avoir lieu dans un club accueil regroupant ainsi quelques clubs proches géographiquement, ou au niveau d'un département. L'intérêt géographique, ici privilégié est double car il permet d'une part de limiter les frais liés au déplacement et à la logistique (salle, prêts de matériel départemental (vidéo projecteur), intervenants...) et d'autre part, de réunir des moniteurs qui seront peut être amenés à se croiser sur l'eau car ils côtoient les mêmes sites de plongées.

### A) D'un point de vue organisationnel :

Comment pourrait-on mettre en place un système pérenne de consolidation et d'actualisation des compétences? Les propositions suivantes cherchent à permettre la mise en place d'actions réalistes et compatibles avec l'activité classique d'un club.

Possibilité 1 : Au sein des clubs, déclaration en CTR d'une liste de formateurs recyclés ayant suivi une journée de recyclage, conforme au programme fédéral, validée par un E4.

Possibilité 2 : Participation à une journée départementale conforme au programme fédéral, validée par un E4 et déclaré en CTR.

Possibilité 3 : Définir une prérogative spécifique du responsable technique du club qui serait chargé de s'assurer que l'ensemble des formateurs est au courant des directives fédérales dans le domaine de la formation des plongeurs et le cas échéant de les en informer. Le but étant de responsabiliser l'ensemble des encadrants(du E1 au E4), en donnant la possibilité aux jeunes cadres d'acquérir de l'expérience et aux plus anciens de rester à jour de leur compétence.

### B) Validation et validité

En ce qui concerne la validation, une déclaration en CTR est une première proposition, cela donnerait à la fédération un moyen de contrôle sur le niveau de ses cadres. Cet aspect de suivi qualitatif du niveau d'un encadrant n'existe pas à l'heure actuelle et la FFESSM devrait à mon sens avoir un rôle à part entière dans ce contrôle.

Une validité de 2 ans semble un bon compromis car cela laisse une certaine flexibilité afin de ne pas invalider des qualifications tous les ans. En effet, même si notre sport évolue, il ne se révolutionne pas tous les ans.

### C) Programme

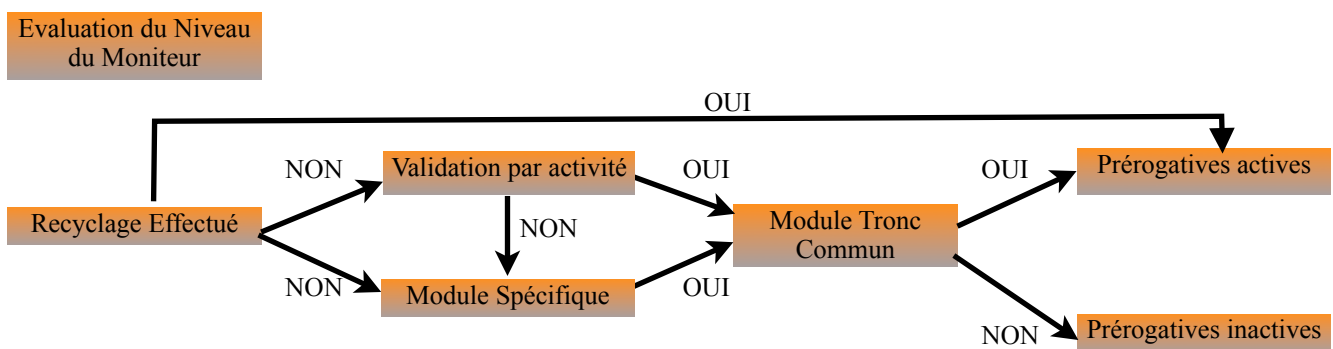
La mise en place d'un recyclage commun impose de définir au niveau fédéral un programme annuel permettant de garantir que l'ensemble des cadres soit à jour des réformes, des techniques et des évolutions matérielles applicables dans les clubs.

Cela permettra d'améliorer la qualité des formations dispensées et par conséquent le niveau final des plongeurs.

Cela pourrait se dissocier en deux parties:

- \* Un tronc commun à tous les cadres (réglementation, réforme et directives nationales).
- \* Un module spécifique: Défini au niveau d'un département, d'une région en rapport avec ses spécificités. Par exemple, les compétences acquises par les cadres techniques au niveau de la commission apnée (validation de niveau), il pourrait être envisagé d'organiser une journée pratique pour les cadres technique sur la formation et la validation de ces premiers niveaux d'apnéistes si cette commission est présente dans leur région. Cette journée pourrait être encadrée par des moniteurs d'apnée.

Ce module spécifique pourrait également, le cas échéant, être validé par l'activité du cadre (participation à des jurys, à des formations à l'échelon départemental...). (Fig. 6)



*Fig. 6: Principe d'organisation de la formation continue*

Comme aucun système n'est parfait l'une des difficultés principales de la formation continue est le renouvellement des thématiques. L'enjeu majeur pour pérenniser un tel système est donc de veiller au



renouvellement des sujets proposés en formation continue sans en perdre de vue l'utilité pratique, car l'une des dérives à éviter pourrait se résumer ainsi:

Lassitudes des personnes → dérives → faire valoir → théorisation → inutilité

Si ce système ne se résumait qu'à une obligation réglementaire cela n'aurait aucun sens, il se doit avant tout d'être une aide pour un cadre dans sa pratique de l'activité.

## VI) Conclusion

Bien plus qu'une nécessité, la mise en place d'une formation continue répondrait à un besoin et à une attente de nombreux cadres de la plongée.

Cependant il est essentiel de légiférer sur les modalités de mise en application afin d'éviter toute dérive et de garantir la qualité et l'utilité d'un tel processus.

La mise en place d'un groupe de travail sur ce thème serait un moyen efficace il me semble de faire avancer ce projet.

Ce groupe pourrait être constitué par un ensemble de cadres, de tous niveaux, représentatif des diverses formes de plongée en France (altitude, spéléo, carrière, mer, associative, commerciale...) afin de proposer un type de recyclage compatible avec la réalité et les contraintes de chacun.

L'encadrant reste cependant avant tout un plongeur et ne doit pas ressentir un recyclage comme une corvée.

Permettre à un encadrant de faire lui aussi des ballades sans exercice technique à pour effet d'éviter de lui faire perdre de vue que le but de l'apprentissage technique pour le plongeur est de garantir sa sécurité dans le cadre d'une plongée d'exploration et de loisirs.

Cela nécessite d'avoir un pool suffisant d'encadrants compétents permettant de ne pas « user » un moniteur dans sa volonté d'enseigner ou de plonger.

Ce sujet fait évidemment polémique pour certains c'est une évidence, pour d'autres une utopie ou une perte de temps. Si les personnes arrivent à voir au delà des contraintes, elles verront en cette démarche un moyen de prévention des risques efficace.

## VII) Tableaux et Illustrations

### Les Tableaux

Tab. 1: Outils pour actualiser ses compétences aujourd'hui.....	8
Tab. 2: Avantages et Inconvénients dus à l'expérience.....	17
Tab. 3: Exemples de modifications de compétences.....	18-19
Tab. 4: Causes des dérives et conséquences sur une formation.....	20
Tab. 5: Consolidation et Actualisation des compétences initiales.....	23

### Les illustrations

Fig. 1: Décentralisation des organes fédéraux: Comités et Commissions.....	7
Fig. 2: UC5 de la Formation MF1 FFESSM (manuel de formation technique).....	13
Fig. 3: Pôles d'actions et techniques de communication.....	16
Fig. 4: Synthèse du rôle d'un encadrant.....	21
Fig. 5: Utilisation des points forts des différents profils de cadres.....	26
Fig. 6: Principe d'organisation de la formation continue.....	32

## VIII) Bibliographie

### Documents:

Manuel de formation technique - FFESSM

### Articles:

Alain Dumas - Sauvetage, de l'école à la réalité - Plongée-Mag N°27

Joel Talon - Formation Pédagogique des stagiaires MF1

### Site web:

<http://www.infoplongee.fr>

<http://www.plongee.fsgt.org>

<http://www.padi.com>

<http://www.divessi.com>